



☎ : 04.50.01.43.27  
FAX : 04.50.01.43.28

ADRESSE MAIL  
mairiebloye@wanadoo.fr

SITE INTERNET  
www.bloye.fr

FACEBOOK  
Mairie Bloye

HORAIRES  
D'OUVERTURE  
AU PUBLIC

LUNDI  
8H30-12H00

MARDI  
16H30-19H00

JEUDI  
8H30-14H00

DANS CE  
NUMÉRO :

Edito & joyeuses fêtes	1
Nouveaux habitants	1
Les Moments forts	2-5
Infos communales	6-7
Autres informations	8-9 et 12
Associations	10-11
A vos Agendas	12

# MAIRIE DE BLOYE

## BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 6

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Octobre - Décembre

2021

Chers Bloyens, Chères Bloyennes,

Je vous souhaite au nom du conseil municipal, des agents communaux de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire  
Patrick DUMONT



### NOUVEAUX HABITANTS

Si les conditions sanitaires le permettront, et comme chaque année, lors de la cérémonie des vœux, la municipalité accueillera et mettra à l'honneur les nouveaux habitants.

C'est une occasion pour eux de rencontrer la population et les élus.

Si vous avez emménagé sur la commune depuis le 01/01/2021, nous vous remercions par avance de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie au 04.50.01.43.27 pour le **16 décembre 2021 au plus tard.**



# Les Moments Forts

## REPAS DES AÎNES



Après une «pause» d'un an en raison de la crise sanitaire, la commune de Bloye a pu proposer cette année un moment de détente à ses aînés, en ce dimanche 21 novembre lors du traditionnel repas qui a réuni une cinquantaine de convives. Les plus de 65 ans étaient conviés(ées) compte tenu des conditions exceptionnelles, encore en 2021.... Le CCAS a retenu le thème "Guingette". On pouvait ainsi retrouver des nappes vichy, lampions, drapeaux, menus illustrés par les enfants. L'apéritif fut l'occasion pour chacun de se saluer et d'échanger le verre de l'amitié, avant d'écouter le discours de Monsieur le Maire et le mot de bienvenue de Séverine FAVERON au nom du Centre Communal d'Action Sociale. Patrick DUMONT ne manqua pas de saluer M. TEULON Henri, BROISSAND Alice et BAILLY Léonce, les doyens et doyennes de notre commune présents(es) dans l'assistance. Monsieur le Maire a souhaité dresser une rétrospective des actions de la municipalité en se penchant sur les travaux achevés du multisports, de l'arrivée de la fibre, de l'aménagement immobilier du carrefour de la Garde de Dieu,...



La journée s'est poursuivie par la dégustation de l'excellent repas préparé par Claude BELLANG, traiteur installé à Entrelacs/Albens avec au menu : apéritif, chaussons de petites St-Jacques à la normande, trou savoyard qui a été offert

par le Comité d'Animations de Bloye (CAB) et Monsieur le Maire, blanquette de veau à l'ancienne aux petits légumes et purée grand-mère, assiette de fromages secs ou fromage frais et vacherin avec une petite surprise pour l'apéritif.... du caillon !! .....au grand bonheur de tous !

Comme à l'accoutumée, les enfants de notre école avaient pris soin de décorer les menus. Merci à Véronique et aux enfants de l'école pour la décoration de ces menus. La municipalité remercie tous les participants, les membres du CCAS, les agents, les enseignantes et les enfants ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée. Et bien sûr, merci à tous les bénévoles pour l'organisation de cette manifestation avec la décoration de la salle, le service, le portage des repas, le portage des colis en maison de retraite.

Vivement l'année prochaine !!



## COMMEMORATION 11 NOVEMBRE



Comme de nombreuses années, sauf en 2020 en raison du Covid-19, la Commémoration du 11 Novembre 2021 s'est déroulée cette année, à 10h30, sous un ciel brumeux au Monument aux Morts, dans le respect et le souvenir de cet événement.

Le Réveil Rumillien, les enfants de l'école, les représentants d'anciens combattants ainsi que les élus ont pris part à cette manifestation.

Monsieur le Maire a ensuite rendu hommage à ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour défendre la liberté face aux tumultes de l'histoire. Les enfants de l'école ont pu lire une lettre d'un «poilu» en mémoire des soldats qui ont combattu durant ces années.

Le temps venu fut au Réveil Rumillien de jouer la "sonnerie aux morts" avant d'appeler à la minute de silence, en présence du porte-drapeau, représentant des anciens combattants.



Monsieur le Maire, ses adjoints, les membres du conseil municipal, Messieurs les anciens Maires, Marcel PEILLAT et Philippe HECTOR, ainsi que des anciens combattants Messieurs Albert VIBERT, Maurice LAMARCHE et Henri TEULON ont participé à cette cérémonie avec un dépôt de gerbe devant le monument aux morts par Monsieur le Maire, en mémoire des soldats morts pour la France.



A l'issue de cette cérémonie, tous les participants ont pu partager le verre de l'amitié au foyer rural «Yves de Mouxy». Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont répondu présentes à cet événement.



# Les Moments Forts

## ECOLE

### Vendredi 24 septembre : opération " Nettoyons la nature"

Les trois classes de l'école ont participé à cette opération du tour de l'école pour les plus petits, jusqu'à la grotte pour les plus grands. Plus d'un kilogramme de déchets ont été ramassés : vis, boulons, masques, cannettes, métaux, caoutchouc, plastiques, jetons de caddie, mégots de cigarettes, papiers, mouchoirs, rubalises, jouets, fils, verres, cartons, aluminium,...



### Vendredi 8 octobre : élection des délégués

Les élèves de CMI-CM2 ont élu leurs délégués grâce à des affichages et discours confectionnés par les différents candidats. Après dépouillement, voici les délégués et leurs suppléants pour l'année 2021-2022 :



De gauche à droite de la photo : Lola (suppléante CMI), Lilas (déléguée CMI), Léandre (délégué CM2), Giliann (suppléant CM2).

### Vendredi 15 octobre

Pour la semaine du goût la classe de Mme Furter (CMI, CM2) a organisé un petit déjeuner anglais. Chaque élève avait pour mission d'apporter un ingrédient nécessaire à la préparation, ils devaient alors remplir le métier de serveur et de client à tour de rôle. Ils ont mangé des œufs, des saucisses, des haricots, de la confiture d'orange, du bacon et plein d'autres choses... Et tout ça en ne parlant qu'anglais !



### Lundi 18 octobre : Cross

Les classes de Mr. Lemang (CP, CE1, CE2) et de Mme Furter (CMI, CM2) ont participé à cette course. Selon l'âge, les enfants devaient courir autour du terrain multisports et jusqu'à la cantine pour les plus grands.

## ARRIVEE DU NOUVEL AGENT TECHNIQUE/CANTONNIER



Suite au départ de notre cantonnier, Monsieur Tristan FOSELLE vers de nouveaux horizons, la commune a accueilli un nouvel agent technique, Monsieur Eric DUPONT-DUCRETET. Il a pris ses fonctions à la mi-octobre et il est en charge de l'entretien de la voirie et des bâtiments (tonte, fauchage,..), de la gestion et de l'entretien du matériel, du déneigement,... Nous lui souhaitons la bienvenue.

## JOURNEE DES DROITS DE L'ENFANT



Pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, la Journée des Droits de l'Enfant, le samedi 20 novembre 2021, a été mise à l'honneur sur notre commune le vendredi 19 novembre 2021.

Dans le contexte actuel sanitaire, la collecte a été remise à l'école en présence des Restos du Cœur. La municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ainsi que l'Association des Parents d'Elèves (APE) remercient les habitants qui ont fait un don en mairie ou par les enfants de l'école.



## INSTALLATION DU FOOD TRUCK A LA GARDE DE DIEU

Depuis début novembre, un food truck s'installe sur le parking du carrefour de la Garde de Dieu tous les mardis et jeudis soirs de 18h00 à 21h30. Monsieur Mathieu LAINE propose des recettes gourmets, goûteuses,

avec des produits locaux. Il y a des burgers (classique, savoyard, gourmand), des pasta box (bolognaise, carbonara, légumes croquants), des salades (césar, niçoise, légumes croquants), des paninis (poulet, fromages, jambon, de pays chèvre), des plats en sauce et des desserts (salade de fruits, cookies, brownies, tarte citron), jus de fruits «maison»,.... Les recettes sont élaborées par Monsieur LAINE et les sauces faites «maison».



Pour plus d'informations, vous pouvez le joindre au 06.26.12.16.70. ou consulter le Facebook : chez Math Gourmand.



**PRODUITS FRAIS**  
**FAIT MAISON**  
**EVENEMENT PRIVE ET PROFESSIONNEL**

**MARIAGE BAPTEME**  
**ANNIVERSAIRE**

**PRIVATISATION**

**ATELIER DEGUSTATION**  
**TRAITEUR**

**Math GOURMAND**

06.26.12.16.70  
Mail: [mathgourmand.fr](mailto:mathgourmand.fr)  
Site: [mathgourmand.fr](http://mathgourmand.fr)



## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, garçons et filles atteignant l'âge de 16 ans cette année, de nationalité française, doivent se faire recenser en Mairie. Merci de se munir de la carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours, au permis de conduire, sur la liste électorale, et pour participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

## INSCRIPTION LISTE ELECTORALE 2021/2022

Les prochaines élections présidentielles se dérouleront le dimanche 10 avril 2022, pour le 1<sup>er</sup> tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le 2<sup>nd</sup> tour et les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 (en fonction des mesures sanitaires).

Il n'est plus obligé de s'inscrire avant le 31 décembre 2021.

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Toutefois, lors d'une année d'élections, il faut faire cette démarche d'inscriptions au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le 1<sup>er</sup> tour de l'élection, soit au plus tard le vendredi 04/03/2022. Mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10<sup>ème</sup> jour précédent le 1<sup>er</sup> tour de l'élection (actuellement, l'information n'est pas confirmée).



## ETAT CIVIL

**Naisances** : *Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre commune :*

- Armand, né le 3 novembre 2021, fils de M. COELHO-PEREIRA et Mme SALARDON, domiciliés 880 Route de Massingy.

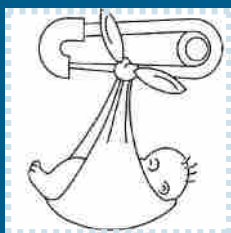
- Théo, né le 11 novembre 2021, fils de M. SIMOND et Mme HUGOT-MERLOT, domiciliés 44, route du Petit Salagine.

- Lucas, né le 12 novembre 2021, fils de M. JOLY et de Mme SICOLI, domiciliés 111 impasse des Crisnaliens.

**Décès** : *Nous avons eu le regret de perdre :*

- Joseph BROVARONE décédé le 22 novembre 2021.

***Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et à leurs proches.***



## FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée exceptionnellement les lundi 27 décembre de 08h30 à 12h00, mardi 28 décembre de 16h30 à 19h00 et jeudi 30 décembre 2021 de 08h30 à 14h00.

Merci d'avance de votre compréhension.



## URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE 2021

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
PELE Jonathan	Construction d'une maison individuelle	Accordé

## DECLARATION PREALABLE 2021

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
MIEGE Jean	Division parcellaire	Accordé
LECHEVIN Rodrigue	Abri de jardin	Accordé

## CHANGEMENTS D'HORAIRE DE LA TRESORERIE DE RUMILLY

Les horaires d'ouverture du guichet sont modifiés à compter du lundi 4 octobre 2021.

La réception du public sera désormais assurée **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00**. L'accueil téléphonique sera assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.



L'utilisateur peut appeler le numéro national 0 809 401 401, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00. Enfin, pour un contact par mail, l'utilisateur peut contacter la trésorerie sur la boîte aux lettres [sgc.rumilly@dgfi.finances.gouv.fr](mailto:sgc.rumilly@dgfi.finances.gouv.fr). Pour une question impôts, il faut privilégier la messagerie sécurisée, accessible dans l'espace personnel sécurisé sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

## CAMPAGNE HIVERNALE 2021-2022

Dans le cadre de sa politique routière et pour compléter la Loi Montagne, le département poursuit son objectif de concilier pour le mieux la sécurité des déplacements hivernaux et la préservation de l'environnement.

Avant de prendre la route, informez-vous des conditions de circulation au 04.50.33.20.74 ou sur [hautesavoie.fr](http://hautesavoie.fr) rubrique Transport et Mobilité ou [inforoute74.fr](http://inforoute74.fr)

**À SAVOIR**

- 1** **ROUTE NORMALE**  
Soyez plus vigilant, c'est l'hiver.
- 2** **ROUTE DÉLICATE**  
Soyez très vigilants. Réduisez votre vitesse et augmentez la distance de sécurité. Pneus hiver conseillés.
- 3** **ROUTE DIFFICILE**  
Montez des équipements hivernaux adaptés aux conditions. Si possible, différez votre déplacement.
- 4** **ROUTE IMPRATICABLE**  
Situation exceptionnelle. Évitez de circuler.

 En présence de ce panneau, les chaînes à neige sont obligatoires en cas de neige sur la route. Les pneus hiver sont tolérés uniquement lorsque ce panneau est complété avec le panneau « Pneus hiver admis ».

**➔ L'INFORMATION ROUTIÈRE**

**inforoute74.fr** État des routes de Haute-Savoie (mis à jour à 7h). Le Département communique chaque jour les conditions de circulation, la liste des cols fermés et les travaux sur les routes départementales.

**savoie-route.fr** État des routes de Savoie

**atmb.com** Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc

**aprr.fr** AREA

**17** Gendarmerie nationale ou Police

**18** Sapeurs-pompiers

**FM 107.7** Autoroute Info

**Radios locales** France Bleu pays de Savoie / ODS / Radio + / Radio Mont Blanc ...



Informations sur l'état des routes de Haute-Savoie  
**inforoute74.fr**

**haute savoie**  
le Département

 [hautesavoie.fr](http://hautesavoie.fr)

## RAPPEL CONSIGNES DE SECURITE

En cette période hivernale avec des nuits très longues, les piétons et notamment les jeunes qui prennent le car en circulant de nuit sur la voirie, les utilisateurs de trottinettes électriques, les vélocyclistes doivent respecter certaines règles élémentaires de sécurité. Il leur est demandé de se signaler aux automobilistes avec des vêtements ou accessoires réfléchissants, des lampes... Ils doivent également respecter le code de la route et les automobilistes doivent également respecter les limitations de vitesse en vigueur : 50 ou 30 kilomètres heure en agglomération et selon les portions de voirie.

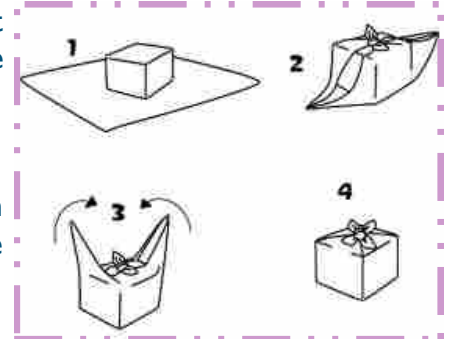




## UN GESTE POUR LA PLANETE !

Chaque année, c'est la même rengaine, on ressort nos rouleaux de papiers cadeau ou on s'en procure de nouveaux, sauf que beaucoup d'entre nous veulent adopter un mode de vie plus éco-responsable. Le papier, quoique biodégradable, peut être plastifié et donc mauvais pour l'environnement. Rien de plus simple alors de se servir de matières que l'on a dans nos placards.

C'est pourquoi, il existe la technique du furoshiki. Cette technique venue du Japon a pour but d'envelopper le présent dans un carré de tissu. Devenant ainsi un second cadeau. Aucun gaspillage ! Une manière poétique d'emballer les cadeaux à mettre sous le sapin.



Prendre le coup de main de la technique furoshiki n'est pas toujours évident.

Mais le tissu peut aussi s'utiliser sans un pliage particulier. Empaquetez le cadeau sans «chichi» puis maintenez le tout avec une ficelle et des petits accessoires décoratifs, agrémenté de jolis feuillages ramassés dans la nature,... Vous pouvez visionner un tuto sur internet qui montre comment emballer différents cadeaux en s'adaptant à sa forme et sa spécificité.

Cette technique est de plus en plus utilisée dans les familles souhaitant limiter ses déchets, faire des économies et œuvrer pour une planète plus écologique et les enfants prendront tout autant de plaisir à déballer leurs cadeaux, les déchets en moins !



## MISE EN PLACE DEBUT 2022 D'UN CAMION ITINERANT DE DISTRIBUTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE RESTOS DU CŒUR

Les Restos du Cœur de Rumilly développent un projet de camion itinérant qui a pour vocation de distribuer de l'aide alimentaire aux personnes isolées et qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'aux centres de distribution existants. Ce camion itinérant sera lancé en début 2022, et couvrira le canton de Rumilly. Les bénévoles pourront livrer les bénéficiaires directement à domicile ou délivrer les colis à un point de regroupement s'il y a plusieurs bénéficiaires sur la même commune. La tournée aura lieu une fois par semaine, les colis comprennent de l'épicerie sèche et des produits frais qui correspondent aux habitudes alimentaires des destinataires.



L'accès à l'aide alimentaire des Restos du Cœur est totalement gratuit et inconditionnel, il est uniquement soumis à l'inscription aux Restos du Cœur qui étudient le reste à vivre de la personne selon un barème national.

Pour bénéficier de cette solution itinérante, il faudra en plus justifier d'une difficulté importante à se déplacer jusqu'aux centres de distribution existants.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre les Restos du Cœur de Rumilly au 04 57 09 97 84 ou leur envoyer un mail à l'adresse suivante : [ad74.rumilly@restosducoeur.org](mailto:ad74.rumilly@restosducoeur.org)



## BIBLIOTHEQUE



Vendredi 19 novembre dernier avait lieu la dernière Assemblée Générale de la bibliothèque suivie de l'Assemblée Extraordinaire en présence de Monsieur le maire, de Monsieur Julien NONIN de l'APE, de Monsieur Eddie TURK-SAVIGNY, président de l'Office de Tourisme de Rumilly.

Excusés(ées) : Monsieur Philippe HECTOR, ancien maire, Madame Marie-Jo PETRINI, animatrice du RAM, Madame Mathilde PERRET, directrice de l'école, Madame Isabelle GAIDE de Savoie-Biblio, Madame Isabelle BETON, Dominique PENNAMEN et Odile RASSAT. Seize personnes étaient présentes. C'est non sans émotion, que Jacqueline BONIAUD, présidente a ouvert la séance retraçant les balbutiements de la bibliothèque dans les années 1980, puis officiellement en 1995, la création de l'association grâce à la ténacité des premiers lecteurs : Henri et Nicole VOIRON, Cécile, Michel et Emeline PARMELAND, Dominique PENNAMEN, Espéranza GOURAUD, Paulette BROVARONE, Bernard BERCHIATTI, Henri TEULON, Monique CHARVIER, décédée aujourd'hui.

Les animations mises en place depuis la fin d'année 2011 furent nombreuses : portage de livres à domicile avec le CCAS, salon des artistes amateurs, rencontres mensuelles de lecteurs au café «Challe» puis «l'Embuscade», accueils des classes avec l'école, petite enfance avec le RAM depuis 2012, Théâtralire depuis 2004, Mois du Film documentaire depuis 2015, Bib'en Scènes depuis 2016, participation à Lettres Frontière, ses sélections et rencontres d'écrivains, ainsi qu'à la FACIM qui nous a aussi permis d'accueillir des auteurs, souvent en partenariat avec la Médiathèque de Rumilly, et depuis 2013, création d'un club de lecteurs pour le Festival du premier roman de Chambéry, grâce à Savoie Biblio et au bénévolat des bibliothécaires.

Depuis 2018, l'équipe a exprimé son inquiétude quant à l'avenir : superficialité, accessibilité, visibilité, considérées comme un frein pour le développement de ses activités. Le confinement de 2020, les conditions sanitaires ont amené la fermeture officieuse puis définitive ce jour.

La présidente a ensuite remercié tous les acteurs qui ont permis de faire vivre ce lieu culturel en particulier Monsieur le maire et son conseil municipal, Messieurs Marcel PEILLAT et Philippe HECTOR, anciens maires, le CCAS, les associations du village en particulier le CAB et l'APE, l'école, le RAM, les différents partenaires culturels en particulier Savoie-Biblio, le café «Challe», puis «l'Embuscade» pour leur accueil, la Médiathèque de Rumilly et enfin l'équipe soudée de la bibliothèque qui n'a pas ménagé ses heures de bénévolat... Puis l'heure fut venue de procéder à la dissolution de l'association. Les comptes excédentaires vont permettre des dons à l'APE, le CCAS, le club des aînés et l'ACSEB. Une foire aux livres aura lieu le samedi 18 décembre de 10 heures à 16 heures au foyer rural «Yves de Mouxy» de BLOYE, entrée libre. Des échanges chaleureux, un vin chaud et des douceurs ont conclu la soirée dans une ambiance amicale.

La présidente.



## APE

Chers parents d'élèves, chers habitants de Bloye,

L'APE souhaite vous remercier chaleureusement pour votre participation à notre vente de boudins qui s'est tenue dimanche 14 novembre sur la place de la boulangerie et qui a permis de nous réunir de nouveau, sous un beau soleil d'automne et cela nous a fait grandement plaisir de vous retrouver !

La vente des boudins et du bidoyon (pommes pressées en direct comme vous pouvez le voir sur les photos) a été un succès grâce à vous !

Pour continuer sur cette belle lancée, l'APE est heureuse de vous informer que la prochaine manifestation qui sera organisée sera le spectacle de Noël

le vendredi 10 décembre au foyer rural «Yves de Mouxy». Cette année, les enfants pourront assister à un spectacle de magie et bien sûr auront la chance de rencontrer le Père Noël pour la traditionnelle distribution de chocolats.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager un moment convivial et festif autour des enfants de Bloye.

L'APE vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année !!



Le président.

## **ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA)**



Suite à la réglementation des territoires pour les dégâts de sangliers, les ACCA sont tenues à une contribution à valeur de 10 % des dégâts causés sur la commune. C'est pour cela que, si vous voyez des grattées de sangliers, appelez le 06.89.20.27.84. D'autre part, pour éviter toute collision avec toutes sortes d'animaux, je vous prie de ralentir sur la route, surtout les jours de chasse. La date d'ouverture générale était le 12/09/2021. La fermeture sera le 15/01/2022. Les jours de chasse sont les suivants : jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

Le président.

## PREVENTION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications ? Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :



- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments. Pour rappel, les détecteurs de fumée sont obligatoires depuis le 09 mars 2015.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) ou Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) - [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

## A vos Agendas



Tous ces évènements sont dépendants de mesures sanitaires à venir.

**VENDREDI 10 DECEMBRE : SPECTACLE DE NOEL** au Foyer Rural «Yves de Mouxy», à partir de 18h00, proposé par l'APE et le corps enseignant, avec pass sanitaire obligatoire.

**JEUDI 16 DECEMBRE : REPAS DE NOËL** de la cantine.

**SAMEDI 18 DECEMBRE** : Foire aux livres au Foyer Rural «Yves de Mouxy», de 10h00 à 16h00, entrée libre, avec pass sanitaire obligatoire.

**LUNDI 27 DÉCEMBRE 2021 DE 08H30 A 12H00, MARDI 28 DECEMBRE DE 16H30 A 19H00 ET JEUDI 30 DÉCEMBRE 2021 DE 08H30 A 14H00** : Fermetures exceptionnelles de la mairie.

**SAMEDI 08 JANVIER 2022 : VOEUX DU MAIRE** au Foyer Rural «Yves de Mouxy» à 11h00 : en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19, les vœux du Maire pourraient avoir lieu seulement en «petit comité», à confirmer.

Responsable Publication : Patrick DUMONT

Comité de validation : Claire PIRON, Gérard RICHART, Laurent BONIAUD, Isabelle BOUCHET  
Marie-Rose GUIGON, Patrick DUMONT

Distribution : Véronique ROQUART

Crédits Photos : Mairie de Bloye, Ecole, Bibliothèque, APE, CAB, SH, PG

Ne pas jeter sur la voie publique.